Charenton magazine

N° 133 - Juin 2008


Le nouveau Conseil de la Communauté de Communes


Découvrez l'internaute qui est en vous !


Plan Bleu : la ville reste à l'écoute des seniors



PORTES OUVERTES
de l'atelier municipal Pierre Soulages

AGENDA

Mercredi 18 juin • Bercy à 18h
68[e] anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

Vendredi 20 juin 08 • 20h au Petit T2R
spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre d'Aliaj

Vendredi 20 juin 08 • 20h30 au Temple de Charenton
Moment musical du Chœur La Licorne

Samedi 21 juin 08 • 12h à minuit
Fête de la Musique à Charenton et Saint-Maurice

Samedi 21 juin • 10h à 18h sans interruption
Portes ouvertes de l'Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages

Samedi 21 et dimanche 22 juin • 14h à 20h
Portes ouvertes de la Maison des Artistes

Retrouvez toutes les manifestations culturelles de la Communauté de communes dans "Sortir"





Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Concilier les impératifs d'une circulation plus fluide, le soutien au commerce de proximité, le souci de préserver les riverains, la nécessité de faciliter la vie des personnes à mobilité réduite, autant d'éléments à prendre en compte lorsque l'on réfléchit à un plan de circulation, à des changements de sens ou à la mise en place de pistes cyclables.

Si nous avons été élus pour vous représenter, il m'apparaît indispensable de vous associer dès lors que des décisions d'importance sont à prendre. Changer un sens de circulation n'est pas anodin et la forte affluence, lors de la réunion organisée pour le quartier du Centre à l'école Briand le 26 mai dernier, démontre combien les Charentonnais sont, à juste titre, très attentifs à ces sujets.
Cela nous a permis de conforter nos propres pistes de réflexion ou de prendre en compte un certain nombre de suggestions pour enrichir nos premières orientations.

De façon générale, j'attache beaucoup d'attention à la démocratie locale et au dialogue au travers de rencontres thématiques ou de réunions de quartiers. Mais il y a aussi des occasions plus festives de vous retrouver. Ces dernières semaines ont été riches en événements avec le marché campagnard, la fête des mères, l'opération prévention routière... auxquels vous avez eu plaisir à participer.
Avec l'arrivée de l'été, il y a d'autres opportunités pour les Charentonnais de se rencontrer notamment à l'occasion de la Fête de la Musique le 21 juin prochain.
Nous vous y attendons nombreux.

Bien sincèrement.

Votre Maire

Jean-Marie Brétillon
Conseiller général du Val-de-Marne

EN BREF

Une première à Charenton : le Conseil Municipal des Jeunes organise le grand bal des collégiens !

La Commission "Événements festifs" invite tous les collégiens charentonnais à participer au premier bal des collégiens ! Retenu au mois de novembre 2007 en ayant recueilli plus de 50% des voix, ce projet offre aux élèves scolarisés de la 6ème à la 3ème, la possibilité de célébrer ensemble la fin de l'année scolaire, dans une ambiance festive et dans un cadre sécurisé. Pour assurer la réussite de cet évènement, deux soirées distinctes sont organisées :

Bal des 6ème / 5ème :
vendredi 27 juin de 19h à 22h à l'Espace Jeunesse Aliaj - 7 bis, quai de Bercy
Bal des 4ème / 3ème :
samedi 28 juin de 19h à 23h30 à l'Espace Jeunesse Aliaj - 7 bis, quai de Bercy

Au programme de ces deux soirées : musique, danse, spectacle, animations et buffet salé/sucré.
Pour participer à l'une de ces soirées, les élèves devront au préalable acheter un billet au tarif unique de 2 euros.

Billetterie :
- A l'Espace Jeunesse - Aliaj 7 bis, quai de Bercy
- Aux collèges La Cerisaie et Notre Dame des Missions (permanences assurées à certaines heures de la demi-pension et des récréations)

Renseignements :
01 46 76 44 51

Grèves dans les écoles : Charenton s'associe au service minimum d'accueil

Si l'application d'un dispositif de service minimum dans les écoles a provoqué récemment un débat national, la Ville de Charenton assure depuis longtemps ce service pour la plus grande satisfaction des parents.

Lors des différents mouvements de grève qui se sont succédés depuis le début de l'année, la municipalité a systématiquement mis en place dans les écoles concernées, du personnel qualifié (animateurs et Atsem) pour accueillir les enfants.
"Ce dispositif n'est pas nouveau à Charenton puisque la Mairie le proposait déjà auparavant", souligne Marie-Hélène Magne, Maire-Adjoint chargée de l'éducation et de l'enseignement scolaire.
La Ville a signé une convention avec l'Inspection Académique et une coordination avec les directeurs des établissements scolaires est chaque fois engagée en amont des mouvements de grève afin d'organiser au mieux l'accueil des élèves.
A titre d'exemple, ce sont 353 enfants qui ont pu être accueillis le 15 mai dernier grâce à ce dispositif.
Cette forte fréquentation démontre qu'il existe une vraie demande des parents qui n'ont pas toujours la possibilité de faire garder leurs enfants ces jours-là.

Il ne s'agit en aucune façon de porter atteinte au droit de grève. ■





Gilet et triangle pour être vu : **en France aussi !**

À partir du 1er juillet 2008, un gilet de sécurité et un triangle de signalisation seront obligatoires dans chaque véhicule.

Suivant l'exemple de nombreux pays européens, le comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 a décidé de rendre obligatoire la présence dans tous les véhicules d'un gilet de sécurité rétro-réfléchissant et d'un triangle de pré-signalisation à compter du **1er juillet 2008.**

■ Mode d'emploi du gilet de sécurité

Le gilet de sécurité, conforme à la réglementation en vigueur (marquage CE), devra être porté par le conducteur avant de sortir du véhicule **(conservez le gilet dans l'habitacle)**, lorsqu'il est immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence.

Les automobilistes qui sortent de leur véhicule en cas de panne ou d'accident sont en effet très exposés au risque d'accident, car très peu visibles, et cela d'autant plus lors de conditions météorologiques difficiles.

■ Mode d'emploi du triangle

Le triangle de pré-signalisation devra se trouver à bord du véhicule. Le conducteur devra le placer sur la chaussée, dès qu'il sort du véhicule, à une distance de 30 mètres au moins de celui-ci ou de l'obstacle à signaler.

■ Combien en faut-il ?

En France au moins **un gilet et un triangle par véhicule sont exigés**, mais la quantité diffère suivant les pays européens (deux en Espagne).

■ Non-respect de la réglementation

Attention : le fait de ne pas avoir ces équipements dans le véhicule entraînera une contravention de quatrième classe et une amende forfaitaire de 135 euros (par élément manquant) ou de 90 euros pour l'amende minorée. ■

Alors, ne partez pas en vacances sans eux. Equipez-vous !

EN BREF

CARTES D'IDENTITÉ OU PASSEPORTS, ATTENTION AUX DÉLAIS !

Si vous souhaitez refaire votre passeport ou votre carte nationale d'identité à l'approche des vacances d'été, veillez à effectuer votre demande dès maintenant.
Compte tenu de l'afflux important des demandes de titres d'identité à l'approche de la période estivale, le délai en préfecture pour obtenir un nouveau passeport européen est **supérieur à 5 semaines actuellement.**
Il faut compter environ **4 semaines** pour l'obtention d'une carte nationale d'identité. Veillez donc à faire votre demande le plus tôt possible.
Pour rappel : le passeport électronique et individuel est obligatoire pour l'Amérique du nord (USA et Canada).
Sachez que pour quitter la France, **un enfant, quel que soit son âge, doit être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport individuel. Les inscriptions d'enfants sur le passeport des parents sont exclues.**
Attention : la délivrance en urgence de passeports est désormais exclue, la fabrication du passeport électronique étant centralisée.
Pour un meilleur service de tous, présentez vos demandes en Mairie largement à l'avance.

www.charenton.fr
Direction des Affaires civiles
16, rue de Sully
Tél. 01 46 76 46 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 8h30 à 12h.

Comment se **protéger** contre les vols de véhicules ou dans les véhicules

Vous pouvez rendre la cible des voleurs un peu plus difficile à atteindre grâce à ces quelques précautions.

- **Dissimuler** ou mettre hors de portée sac à main, portables et objets de valeurs lors de la conduite
- **Fermer** son véhicule à clé même lors d'un arrêt momentané
- **Ne pas laisser** d'objet apparent pendant un stationnement même de courte durée
- **Enlever** les accessoires divers (ventouses de GPS, éléments de kit mains libres,...)

Dans les parkings en sous-sol :

- **Ne pas laisser** les bips d'ouverture des parkings dans le véhicule
- **En cas de perte** ou de vol du bip d'accès, le signaler rapidement au bailleur (ou syndic) pour neutraliser le bip
- **Marquer** un moment d'arrêt lors de la fermeture de la porte automatique afin de s'assurer que personne ne pénètre à l'insu des résidents
- **Appeler** sans délai le 17 (ou le 112 avec votre portable) pour signaler la présence de personnes étrangères à votre résidence en donnant un signalement précis
- **Signaler** également sans délai tout individu ou élément suspect (rôdeur se tenant à proximité des portes de parking, portes ouvertes, bruits,...)
- **Relever** les numéros d'immatriculation de véhicules ou de deux roues suspects

Opération Tranquillité Vacances

Cette année encore, la police nationale met en place l'opération "Tranquillité vacances" pour surveiller votre habitation.
Avant de partir pour les vacances d'été, informez le commissariat de votre absence. Un imprimé est à votre disposition à cet effet. Une tournée de surveillance sera alors mise en place par la police nationale.

En outre, la police municipale, la brigade VTT notamment, se mobilise cet été en organisant des patrouilles dans tous les quartiers de la ville.

Commissariat de Police de Charenton/Saint-Maurice
26, rue de Conflans
Tél. 01 43 53 61 20

Police municipale
4/6, place Henri d'Astier
Tél. 01 43 68 02 93



Principales **délibérations** de la séance du Conseil municipal du 22 mai 2008



■ *Attribution des subventions communales aux associations*

Ce sont 80 associations intervenant dans les secteurs de l'animation, de l'éducation, de la vie des seniors, du secteur social, de la culture, du sport et de la jeunesse qui ont été dotées d'une subvention municipale.
C'est un peu plus de 1 million d'euros qui a été réparti entre les différentes associations.
Vote à la majorité (28 voix pour, 7 abstentions)

■ *Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal*

Le règlement intérieur régit l'organisation politique du Conseil municipal, les travaux préparatoires, la tenue des séances, les débats et les votes, les commissions de travail.
Vote à l'unanimité

■ *Travaux de réhabilitation du gymnase Henri Guérin et de construction d'un nouveau gymnase mitoyen sur l'Ile Martinet*

Suite à un appel d'offres infructueux, la commune a demandé aux maîtres d'œuvre de revoir le planning de réalisation de cette opération. Il importe en effet qu'au moins l'un des deux gymnases soit prêt en raison de la date d'ouverture du lycée prévue en septembre 2009. La délibération autorise Monsieur le Maire à signer l'appel d'offres de consultation des entreprises.
Vote à la majorité (32 voix pour, 3 abstentions)

■ *Avenant pour les travaux place de l'église*

A la suite de l'effondrement des carrières place de l'église, des forages ont été effectués à 26m de profondeur. Or, il s'avère que certains forages ont nécessité des travaux supplémentaires à 30m de profondeur, augmentant les coûts d'intervention.
Vote à l'unanimité

■ *Travaux d'étanchéité à l'école Desnos*

La réalisation de ces travaux sur la toiture-terrasse de l'école Desnos est prévue pendant les vacances scolaires de l'été 2008.
Vote à l'unanimité

■ *Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat "Vieux Bourg"*

Dans le cadre de la poursuite de la politique de rénovation de l'habitat, la Ville a décidé de conduire une OPAH dans le secteur "Vieux Bourg" (rues de Paris semi-piétonne et rue Gabriel Péri notamment).
Objectifs prioritaires de cette OPAH : requalifier les copropriétés dégradées; lutter contre le saturnisme, l'insalubrité et le péril des immeubles; adapter les logements et les immeubles aux personnes à mobilité réduite; lutter contre la précarité énergétique.
Vote à l'unanimité

■ *Mise en place du paiement sécurisé par Internet des services publics communaux*

Dans le cadre de la simplification du fonctionnement des services publics, la Mairie proposera aux Charentonnais, dès le mois de septembre 2008, d'inscrire leurs enfants aux différentes activités offertes par le service Enfance et d'en effectuer le règlement par Internet.
Un prestataire de services informatiques agréé a été retenu pour la mise en place de ce système de paiement en ligne sécurisé. ■
Vote à l'unanimité



Consultation des citoyens sur les usages **d'Internet**

Découvrez l'internaute qui est en vous en répondant à un questionnaire en ligne sur le www.charenton.fr

La Ville de Charenton et l'association Villes Internet, avec le soutien de la Délégation aux Usages de l'Internet, vous proposent de participer à une grande consultation, pour contribuer à l'amélioration de l'Internet dans votre ville.

Quel internaute êtes-vous ?

Il vous suffit de répondre à un questionnaire en ligne sur le www.charenton.fr, pour connaître l'internaute qui est en vous ! L'enquête est ouverte jusqu'au au **15 septembre 2008.**
Ce questionnaire est anonyme, il ne prend que quelques minutes à remplir. En y répondant, vous participerez à l'amélioration de l'Internet dans votre ville.
Une fois le questionnaire validé, vous pourrez découvrir votre profil et comparer vos réponses avec celles de l'ensemble des participants !

Comment participer ?

Pour participer à cette consultation, deux moyens s'offrent à vous :

- Répondre au questionnaire en ligne en allant sur le site de la ville, www.charenton.fr ou en recopiant l'url suivante dans votre navigateur. http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/enquete.htm Une fois vos réponses saisies, vous découvrirez votre profil d'Internaute !

- Ceux qui n'ont pas Internet trouveront le questionnaire papier à remplir dans les lieux d'accueil publics*. Cochez vos réponses et commentez-les. Remettez le questionnaire rempli dans l'un des différents points d'accueil ou envoyez-le à la Direction de la Communication 48, rue de Paris. 94220 Charenton le Pont.

*Lieux d'accueil où le questionnaire sera disponible :

Hôtel de ville
48, rue de Paris

Centre municipal Sully
16, rue de Sully

Centre municipal Valmy
11, rue de Valmy

Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux

Bibliothèques municipales
36, quai des Carrières
et 7/9, rue du Nouveau Bercy

Espace Jeunesse-Aliaj
7 bis, quai de Bercy

Point infos du marché
(le samedi matin)








Retour en images sur la Fête de **l'Internet**



Du 11 au 18 mai, Charenton a fêté l'Internet à travers divers ateliers, conférence, vidéos d'élus… Ce programme a une nouvelle fois séduit les internautes, avertis ou débutants.

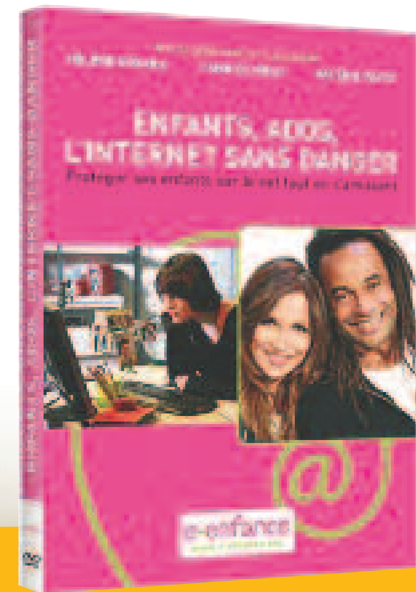
Le succès de la fête de l'Internet revient cette année aux Services et aux associations de la ville.
C'est par une veille constante de leur part auprès des Charentonnais et par leur rôle d'intermédiaire avec la Municipalité que vos besoins et vos attentes en matière de nouvelles technologies ont pu être mis en avant.

■ *Des services municipaux et des associations mobilisés*

Ainsi le Service Retraités et l'association Aliaj ont réitéré la rencontre "A *la découverte du web*". "*C'est parce que les professeurs ont entre 11 et 14 ans et que les étudiants sont les 60 ans et plus que cette rencontre insolite fonctionne !*" se félicite Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé des nouvelles technologies.

En effet, comment mieux comprendre les mystères d'Internet que par les mots et l'expérience de nos adolescents ?
Les groupes formés lors des ateliers de la bibliothèque d'Espinassous ont réuni quant à eux des Charentonnais de même niveau, favorisant les échanges, l'entraide et les contacts.
Remerciements aux Charentonnais qui ont participé à ces différentes rencontres et aux Services municipaux (les bibliothèques, le Service Retraités), aux associations partenaires cette année (PEEP, FCPE, l'Association des Familles de Charenton, l'Aliaj).

Félicitations aux internautes qui se sont inscrits à la Newsletter pendant la fête de l'Internet. Ils ont gagné un tapis de souris aux couleurs du site www.charenton.fr et une clé Usb ! ■



Conférence-débat : Génération Internet

Cette année, la fête de l'Internet s'adressait à toutes les générations. La conférence-débat du 15 mai à l'Espace Toffoli, sur les risques potentiels et les dérives du web, a permis d'apporter des éléments de réponse aux interrogations des parents, des enfants et adolescents.
Des brochures et une bibliographie leur ont été proposées ainsi qu'une démonstration pour installer un logiciel de contrôle parental.
Toutes ces informations restent en ligne sur le site : www.charenton.fr



Retrouvez la vidéo de la fête de l'Internet sur : www.charenton.fr "Espace vidéo"



La campagne à **Charenton** !

Retour en images sur le marché campagnard, les animations des centres de loisirs et la bourse aux jouets qui ont attiré de très nombreux Charentonnais, petits et grands.

Charenton a fêté **les mamans !**

Quand la fête des mères se transforme en fête des familles, cela donne pour la première fois à l'Hôtel de Ville un après-midi très animé et plein de surprises pour les mamans, les papas et les enfants !

Samedi 24 mai, une fête sur mesure attendait les mamans charentonnaises, dans le cadre joliment décoré de l'Hôtel de Ville. Plus de 600 personnes étaient au rendez-vous de ce moment festif et convivial ! Pour rendre la cérémonie traditionnelle de remise de la médaille de la famille française plus solennelle, mais aussi plus familiale, elle était organisée pour la première fois en mairie et le samedi précédant le jour de la Fête des mères.



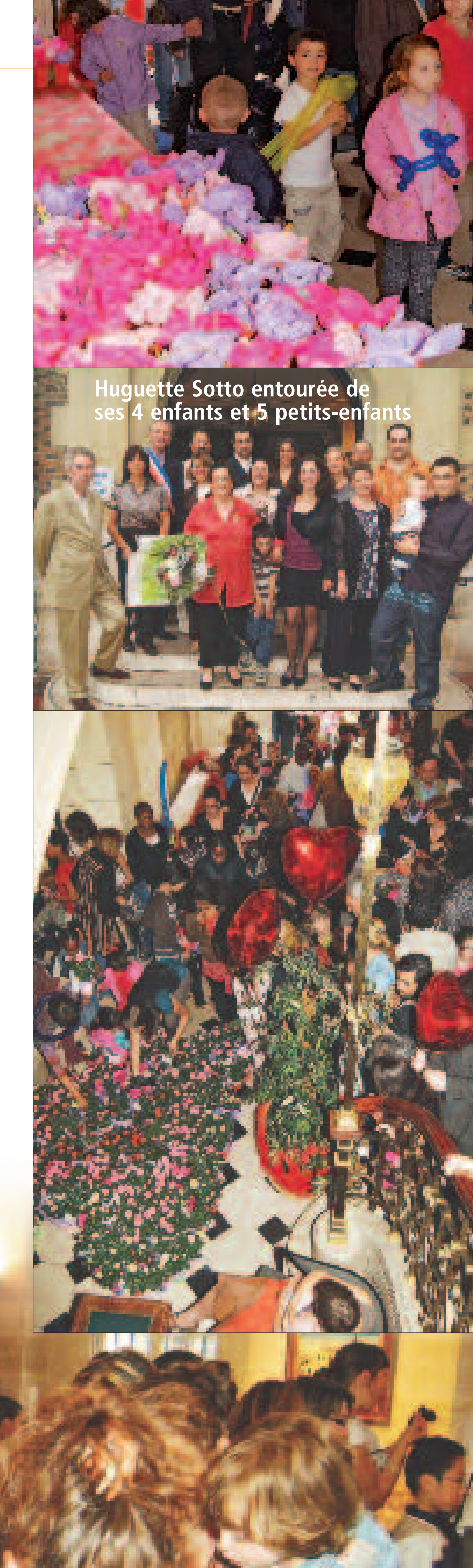

France-Monique Soubeiran, ▲ accompagnée de son époux et de leurs 4 enfants et 11 petits-enfants

Deux mamans particulièrement distinguées

Cette réception fut l'occasion pour le Maire, Jean-Marie Brétillon et pour Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la solidarité, d'honorer deux mamans particulièrement méritantes et distinguées par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), qui ont obtenu la médaille de bronze de la famille française : **Huguette Sotto et France-Monique Soubeiran.**

Après ce moment convivial, chaque maman est repartie avec un joli rosier en pot et les enfants ont reçu des bonbons et des crayons de couleurs.

Mamans, papas, enfants… une forte affluence qui montre qu'à Charenton les naissances sont nombreuses ! ▶



Huguette Sotto entourée de ses 4 enfants et 5 petits-enfants



Ateliers maquillage, sculpteur de ballons, goûter… la salle Séguier transformée en "Salle des enfants" a séduit plus d'un enfant.

Des nouveaux **aménagements** en perspective pour le centre ville

Comme il s'y était engagé au moment des élections municipales, le Maire, Jean-Marie Brétillon, a dévoilé quelques-uns des aménagements proposés dans le centre ville, qui seront soumis à consultation par quartier.

Comme avant toute décision d'importance, il a souhaité présenter les différentes options envisagées dans le cadre d'une réunion de quartier qui s'est tenue le 26 mai dernier à l'école Briand. L'occasion de consulter les Charentonnais, d'entendre les différents avis, avant de faire un choix. Retour sur les principaux points évoqués.

■ *Mise en sens unique de la rue Guérin*

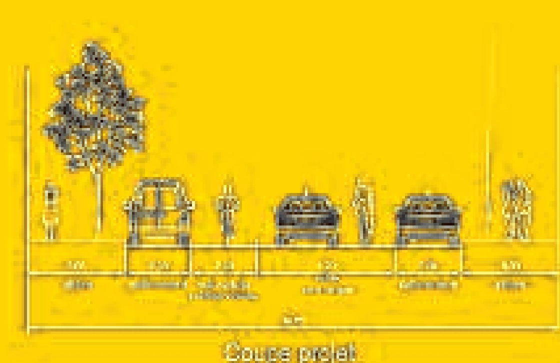
Devant les nombreuses réactions des riverains, excédés de voir leur véhicule en stationnement endommagé et notamment les rétroviseurs arrachés, le Maire renouvelle sa proposition de placer la rue Guérin en sens unique dans le sens rue de la République vers l'avenue de Gravelle. La situation actuelle (double sens) fait que deux véhicules ont du mal à se croiser, occasionnant ainsi parfois des dégâts sur les véhicules stationnés de part et d'autre de la rue. La mise en sens unique permettrait également la création d'une piste cyclable unidirectionnelle.

Le Maire envisage une consultation plus large de l'ensemble des habitants du quartier avant toute décision définitive.

■ *Création d'une piste cyclable avenue Anatole France*

Deux propositions d'aménagement ont été proposées à l'occasion de la réunion, l'une d'entre elles ayant remporté l'adhésion de tous. Il s'agit donc de créer une voie cyclable et de placer l'avenue Anatole France en sens unique dans le sens avenue de Gravelle vers la rue de Paris.

Cette solution permet en outre de conserver le stationnement de part et d'autre de l'avenue. Elle est cohérente avec le point précédent consistant en une mise en sens unique de la rue Guérin, l'avenue Jean Jaurès conservant elle le double sens de circulation.

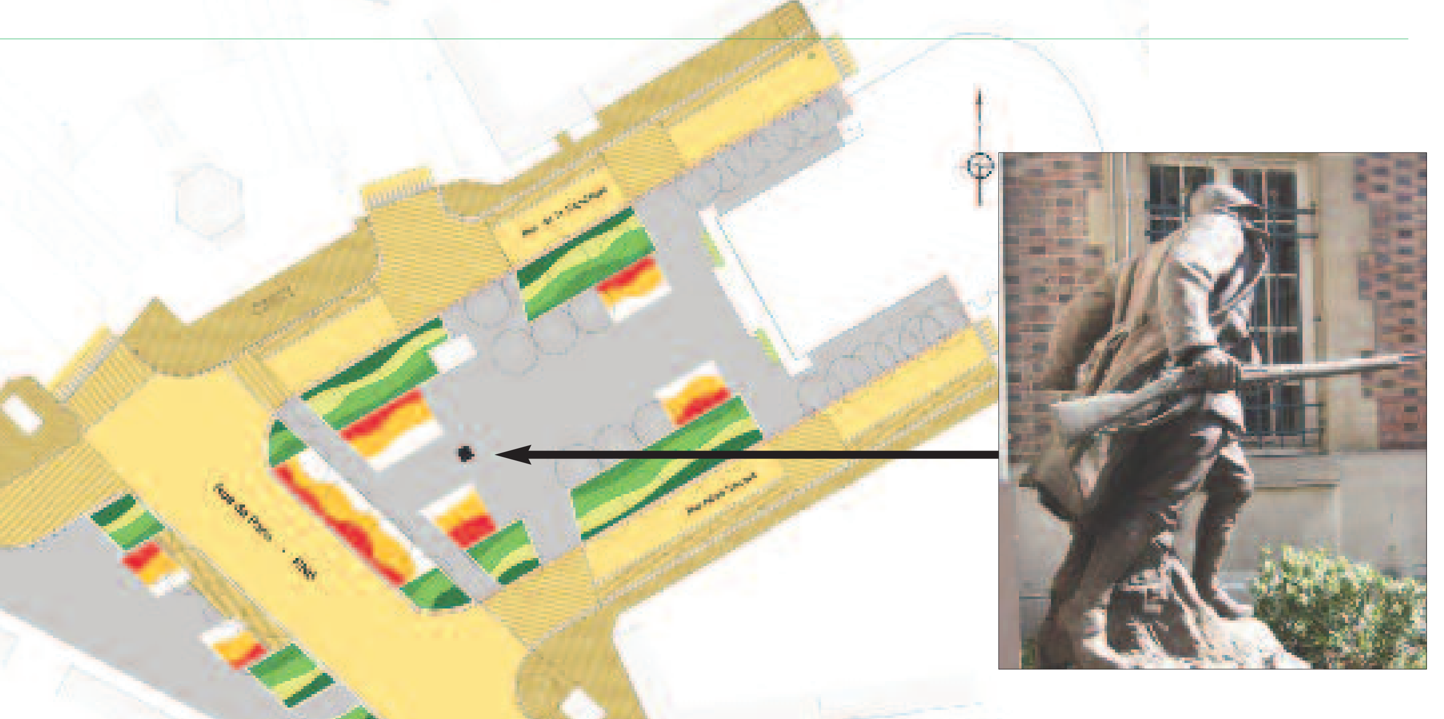


■ *Circulation dans la rue Labouret*

La rue Labouret est une rue très étroite que l'on peut prendre depuis la rue de la République et qui sert en quelque sorte “d'itinéraire malin” à un certain nombre d'automobilistes. Les véhicules en stationnement ont là aussi le risque d'être dégradés et les voitures qui y passent sont parfois contraintes d'emprunter le trottoir pour éviter justement toute collision avec celles qui sont garées. Une solution pourrait consister à inverser le sens de la rue Labouret ce qui réduirait considérablement le passage dans cette rue. Une seconde proposition pourrait être de supprimer le stationnement dans cette rue, d'élargir l'un des trottoirs (notamment pour les personnes à mobilité réduite) tout en conservant le sens de circulation actuel.

Aucune des propositions présentées ne s'est véritablement dégagée et le Maire envisage là aussi une consultation du quartier avant d'opter pour l'une des solutions.





Construction du lycée

Les premiers travaux de construction du futur lycée Robert Schuman ont débuté. La Région s'est engagée à livrer le bâtiment pour une rentrée effective en septembre 2009. De son côté, la Ville doit améliorer les accès au lycée. Cela concerne essentiellement la passerelle de la rue Croquette, le rond-point quai des Carrières-rue Victor Hugo, l'accès à l'Ile Martinet et aux gymnases que la Ville va construire.

Aménagement de la place de l'église

A la suite de l'effondrement de la place en août 2006, les travaux de comblement des carrières ont été effectués à frais avancés par la Ville. L'expertise avait en effet donné une responsabilité à hauteur de 70% au département du Val-de-Marne, de 20% à la ville de Charenton et de 10% à la RATP.
La place sera ensuite réaménagée et à cette occasion le Monument aux morts sera réinstallé. Deux propositions ont été faites : le remettre dans la même position que précédemment, dos à l'église, mais un peu plus proche de celle-ci ; ou le positionner au contraire face à l'église. C'est cette dernière suggestion qui a fait l'unanimité et qui avait d'ailleurs été approuvée par les associations d'Anciens combattants.

Réhabilitation du centre ancien

Dans le cadre de la politique de rénovation de l'habitat, la Ville a la volonté d'intervenir dans le centre ancien constitué d'une majorité d'immeubles, vestiges du bourg originel de Charenton-le-Pont. Cette ancienneté (70% des immeubles ont plus de cent ans) induit un certain nombre de désordres : réseaux obsolètes, risque de saturnisme, problèmes d'humidité, d'aération, d'isolation phonique. Par ailleurs, la création d'une maison médicalisée, la reconstruction de l'école des 4 Vents ainsi qu'un nouveau programme immobilier conduisent la Ville à étendre son action de revalorisation au parc privé existant grâce à une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Cette réhabilitation a été décidée à l'unanimité par le Conseil Municipal.



L'été, la Ville reste à l'écoute des **seniors**

L'été approche et avec lui le risque d'une éventuelle canicule. Pour limiter au maximum les conséquences dramatiques de fortes chaleurs chez les personnes âgées ou malades, la Ville met en place, sous la houlette de son Service Retraités, un dispositif de surveillance adapté.

Même si été rime avec vacances, bien des seniors et personnes fragilisées résident durant cette période à Charenton.
La Municipalité ne les oublie pas et, sous la coordination du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), relance **le plan bleu** visant à éviter isolement et problèmes de santé pendant les chaleurs estivales. Faites-vous connaître !

Relance du plan canicule

Lutter contre l'isolement des personnes âgées fragilisées tout en évitant les pathologies liées à de fortes chaleurs estivales, tel est l'enjeu du **plan bleu**. Efficace et rassurant, ce dispositif est à nouveau relancé durant tout l'été par les équipes du CCAS et ses partenaires.
Depuis la terrible canicule d'août 2003, le Ministère de la Santé a demandé en effet aux Maires de mettre en place ce dispositif pour recenser les personnes âgées et handicapées qui ont besoin d'aide.

Recenser les personnes concernées

Le Maire invite donc les personnes intéressées(*) résidant à leur domicile cet été, à s'inscrire ou à se réinscrire sur une liste confidentielle gérée par le Service Retraités du CCAS. Une fois recensées et en cas de déclenchement de l'alerte (forte chaleur), les personnes seront systématiquement contactées afin de s'assurer de leur bien-être.
"*L'an dernier plus de 170 personnes ont été ainsi recensées par nos services*", souligne Murielle Minart, Maire-Adjoint chargé de la Vie des Seniors. "*Nos agents municipaux, appuyés par des saisonniers embauchés spécifiquement pour cette tâche, se sont relayées pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes, connaître leur besoin, les inciter à s'hydrater convenablement, et les inviter à participer à nos actions pendant l'été et briser l'isolement qu'elles vivent de manière accrue pendant l'été quand leurs proches ou voisins sont en congés*".

Un réseau de partenaires mobilisés

Un système qui a fait ses preuves et qui avec l'appui des intervenants à domicile, partenaires du CCAS, permet de s'assurer que les seniors ne souffrent pas trop des chaleurs d'été et de la solitude.

Les retraités qui reçoivent le programme d'animation et de loisirs du Service Retraités (c'est-à-dire ceux votants sur la commune de Charenton) recevront pour cette action spécifique de prévention un questionnaire à leur domicile, avec le programme du 3ème trimestre.

Les autres retraités ou personnes handicapées pourront se le procurer dans tous les lieux publics (**).

Une fois complété, ce document est à retourner au Service Retraités. Centre Communal d'Action Sociale.
Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 94220 Charenton-le-Pont. ■

(*) Personnes retraitées de plus de 65 ans, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et personnes handicapées.
(**) Hôtel de Ville; Centre municipal Sully; Centre municipal Valmy; Centre Alexandre Portier; Police municipale; Résidence Jeanne d'Albret; Point infos du marché le samedi matin.



19 juin : 2ème journée départementale du **piéton**

Le 19 juin, la deuxième journée départementale piétons sera consacrée à la sécurité des piétons seniors. Charenton se mobilise avec une action de sensibilisation à la Résidence Jeanne d'Albret.



Dans le Val-de-Marne, depuis 2004, 48 piétons ont été tués dont 25 seniors... 8 piétons tués en 2007 dont 5 seniors... 5 piétons tués depuis le début de l'année 2008 dont 2 seniors...

"*Il faut donc intensifier les efforts de prévention vers cette catégorie d'usagers particulièrement vulnérables*", explique Pascal Turano, Conseiller municipal délégué à la prévention et à la Sécurité publique.

■ *Seniors et piétons : la prudence, c'est la vie !*

Le département du Val-de-Marne renforce donc son action par des campagnes de prévention à destination des usagers de la route. De nombreuses collectivités, les services de police et l'Association "Prévention Routière" participeront à la deuxième journée départementale des piétons le 19 juin prochain.

La Ville de Charenton se joint à cette initiative.

"*Le Service Retraités, la Résidence Jeanne d'Albret et l'Aliaj sont partie prenante de cette opération, pour sensibiliser davantage les personnes âgées*", précise Murielle Minart, Maire-Adjoint chargé de la Vie des Seniors.

Jeudi 19 juin à 15h, la Résidence pour Personnes Agées accueillera cette action de sensibilisation à destination des Seniors, animée par un représentant de la Direction Départementale de l'Equipement. ■

Résidence pour Personnes Agées
Jeanne d'Albret
12, rue Paul Eluard

Service Retraités
Tél. 01 45 18 64 34

Renseignements :
Nicolas SEGARD
coordinateur sécurité routière du Val-de-Marne
Tél. 01 49 80 26 13
www.val-de-marne.equipement.gouv.fr

EN BREF

Infos du Services Retraités

Le Service Retraités informe ses bénéficiaires de l'arrêt de toutes les activités encadrées durant l'été. Seul le club reste ouvert au Centre Alexandre Portier. La reprise des activités s'effectuera le 15 septembre 2008.
A vos agendas :
les inscriptions pour les activités sportives se dérouleront le 9 septembre 2008, au Centre Alexandre Portier de 9h30 à 11h30 (salle du rez-de-jardin).



Voyage à Chypre

Il reste encore des places pour ce voyage organisé du 26 septembre au 3 octobre 2008, avec notre prestataire Pauli Voyages, de Limassol à Nicosie, en passant par les sites célèbres de l'île d'Aphrodite.

Renseignements
Service Retraités
Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 45 18 64 34
Fax: 01 45 18 36 35



Vibrations du métro : du mieux en perspective

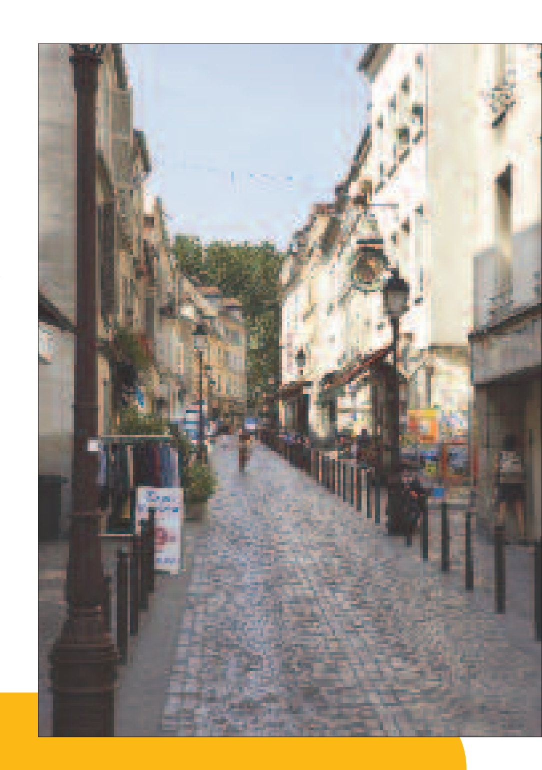
De nombreux Charentonnais ont constaté depuis plusieurs mois une augmentation des vibrations liées au passage du métro. Ces désagréments gênent la vie quotidienne des riverains.

■ *Une amélioration dès cet été*

Le Maire, Jean-Marie Brétillon, est intervenu auprès des services compétents de la RATP qui n'ont pas minimisé l'ampleur des vibrations. La RATP a d'ailleurs procédé à une expertise de toute la partie de la ligne 8 qui circule à Charenton.
Cette étude a mis en évidence des traces d'usure sur les rails des voies situées sous la rue de Paris, entre la place de l'Eglise et la rue de la Mairie. Malgré la présence de systèmes anti-vibratiles sur tout le secteur, ces défauts peuvent être à l'origine d'une augmentation des vibrations ressenties par les riverains. Ils ne peuvent être éliminés que par un train spécial qui meule les rails et améliore leur état de surface.

Le passage de ce train dans cette zone a d'ores et déjà été programmé par la RATP lors de la prochaine campagne de meulage qui aura lieu entre juin et juillet 2008.

Le niveau de vibration à la source devrait alors être ramené à son minimum. ■



Rectificatif sur la fermeture de la rue de Paris semi-piétonne !

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro du Charenton Magazine concernant les horaires de fermeture de la rue de Paris semi-piétonne.
Depuis le 9 mai, vous pouvez venir flâner en toute quiétude dans la rue de Paris semi-piétonne, fermée à la circulation à l'exception des véhicules d'urgence (pompiers, ambulances, police), **tous les soirs du lundi au jeudi de 18h à 22h, du vendredi 18h au samedi 7h du matin et du samedi au dimanche de 14h à 7h le dimanche matin.**

Cette fermeture, jusqu'au dimanche 7 septembre 2008, a pour but de diminuer la circulation automobile dans cette partie historique de la rue de Paris et de favoriser l'animation du quartier du Pont pour la période estivale.

Une nouvelle assemblée d'élus pour la Communauté de Communes

Le 15 avril dernier, la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, se dotait d'un nouveau Conseil communautaire. Jean-Marie Brétillon en a été réélu Président.

Ce sont les conseils municipaux qui dans chaque ville respective élisent en leur sein les conseillers communautaires.
Après les élections municipales de mars dernier et l'installation de nouvelles équipes, les nouveaux membres de la Communauté de Communes de Charenton le Pont-Saint Maurice ont ainsi été désignés.
Un projet d'élargissement des compétences est à l'étude. Son adoption entraînera un élargissement du bureau et une augmentation du nombre des délégués.

Délégués de Charenton :
Annick VERMOND, Anne-Marie THIERCE, Jean-Marc BOCCARA, Chantal GRATIET, Patrick SEGALAT, Delphine HERBERT, Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Alain DREYER.

Délégués suppléants pour Charenton :
Pierre MIROUDOT, Jean-Manuel FAINTUCH, Caroline CAMPOS, Jeanne STEFANI.

Délégués de Saint-Maurice :
Louis GRENIER, Alain GUETROT, Marie-Béatrice BERTRAND, Georges METAIRIE, Françoise NOLOT, Pascale CHENNE, Arieh ADIDA.

Délégués suppléants pour Saint-Maurice :
Christiane VERDIER-PETIT, Guy CHIAMBARETTO, Magdalena AMOURETTI, Claude NICOLAS.

Le 15 avril dernier, ils ont à leur tour réélu Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de communes.



Election des vice-présidents

Au cours de cette séance, le Conseil de la communauté de communes a procédé à l'élection des Vice-Présidents, à la majorité absolue.

1er Vice-Président : Christian CAMBON
chargé du développement de l'intercommunalité

2ème Vice-Président : Hervé GICQUEL
chargé de l'Administration Générale, des Finances, des Ressources Humaines, de l'Economie et de l'Emploi

3ème Vice-Président : Richard PUYAL
chargé du commerce, de l'Artisanat et des Marchés d'approvisionnement

4ème Vice-Président : Valérie FRUAUT
chargé de la Programmation culturelle, des Théâtres et des Archives

5ème Vice-Président : Pascal DURAY
chargé des Actions commémoratives et festives

6ème Vice-Président : Benoît WOESSMER
chargé de l'Environnement, de l'Aménagement de l'Espace, des Transports et de la Voirie d'intérêt communautaire.

Trois commissions permanentes

Le Conseil communautaire a également constitué trois commissions permanentes et désigné ses représentants au sein de différentes instances.

Commission Administration Générale, Finances, Ressources Humaines, Economie, Emploi, Commerce et Artisanat :
Hervé GICQUEL. Richard PUYAL. Anne-Marie THIERCE. Louis GRENIER. Patrick SEGALAT. Marie-Béatrice BERTRAND. Annick VERMOND. Pascale CHENNE. Gilles-Maurice BELLAÏCHE. Alain DREYER.

Commission Programmation Culturelle, Théâtres, Archives, Actions Commémoratives et Festives :
Valérie FRUAUT. Pascal DURAY. Jean-Marc BOCCARA. Françoise NOLOT. Delphine HERBERT. Richard PUYAL. Chantal GRATIET. Louis GRENIER. Arieh ADIDA. Alain DREYER.

Commission Aménagement de l'Espace, Environnement, Transports, Voirie d'intérêt communautaire :
Benoît WOESSMER. Alain GUETROT. Annick VERMOND. Marie-Béatrice BERTRAND. Patrick SEGALAT. Georges METAIRIE. Anne-Marie THIERCE. Delphine HERBERT. Arieh ADIDA. Alain DREYER.

Commission d'appel d'offres :
Titulaires : Hervé GICQUEL. Marie-Béatrice BERTRAND. Annick VERMOND. Benoît WOESSMER. Gilles-Maurice BELLAÏCHE.
Suppléants : Jean-Marc BOCCARA. Pascale CHENNE. Delphine HERBERT. Louis GRENIER. Arieh ADIDA.

Représentant au sein du SYCTOM :
Titulaires : Alain GUETROT. Jean-Marie BRETILLON.
Suppléants : Benoît WOESSMER. Hervé GICQUEL.

Représentant au sein de la plate-forme d'Initiative locale "Est Val-de-Marne Initiative" :
Titulaire : Anne-Marie THIERCE

Représentant au GIP de la Maison de l'Emploi :
Titulaires : Pascale CHENNE. Patrick SEGALAT.

De nombreuses activités pour le **Club Gravelle Entreprendre**

Sous la houlette de Philippe Jouanny, le dynamique Président du Club Gravelle Entreprendre et en présence Patrick Ségalat, les chefs d'entreprises des deux communes de Charenton et de Saint-Maurice ont désormais l'opportunité de se retrouver pour différentes occasions.

Soirée de gala au Sénat…

C'est ainsi qu'une soirée a été organisée le 28 mai dernier au Sénat, grâce notamment à l'accueil réservé par Christian Cambon, Sénateur du Val de Marne et 1er Vice-Président de la Communauté de communes.

Philippe Jouanny et les Membres du Conseil d'Administration du club, ont accueilli près d'une cinquantaine de participants à cette soirée de prestige.

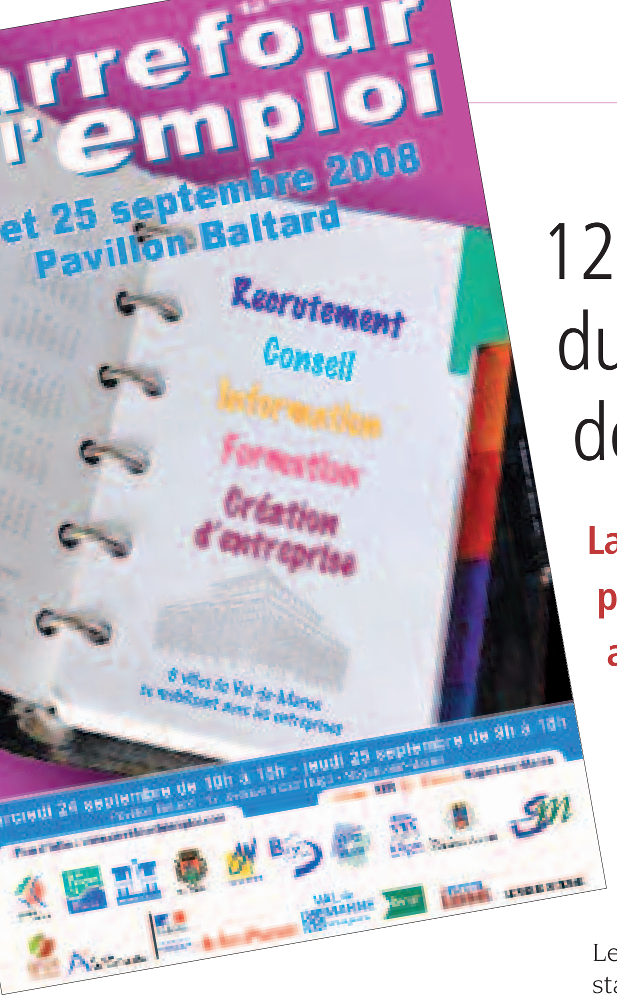
Après une visite privée des lieux, conduite par Christian Cambon, les convives ont pu se retrouver autour d'un dîner au Salon Napoléon.

… suivi de la première "matinale"

Le lendemain 29 mai, ce sont 25 personnes qui ont participé à la première matinale du Club Gravelle Entreprendre.
Objectif de cette réunion : donner des éléments qui permettent de faire le choix de sa structure juridique au moment de la création de son entreprise ou lorsque cela est nécessaire au cours de la vie de celle-ci.

Les débats ont été animés conjointement par Madame Evelyne Prat, Expert comptable Commissaire aux comptes, et Maître Dominique Diey, Avocat au barreau du Val-de-Marne, spécialiste en droit des sociétés.
Sur la base d'exemples concrets, ils ont pu préciser les implications et les conséquences du choix d'une structure par rapport à une autre et ont répondu aux questions de l'ensemble des participants.





12e édition du Carrefour de **l'emploi**

La Communauté de communes participera cette année encore au Carrefour de l'emploi, pour mieux cibler les entreprises qui recrutent et développer l'emploi régional.

Merccredi 24 et jeudi 25 septembre 2008 au Pavillon Baltard (Nogent-sur-Marne), la Communauté de communes participera au 12ème Carrefour de l'emploi. L'intérêt de cette manifestation est de dynamiser l'emploi local, en permettant la rencontre directe entre demandeurs d'emploi et plus de 90 entreprises de tous secteurs, organismes de formation, associations et institutions.

■ *Un Forum pour aider les demandeurs d'emploi*

Il s'agit d'une réelle opportunité d'embauches mise en place par 9 villes de l'est parisien*. En 2007, le Carrefour de l'emploi a été plébiscité par plus de 3 500 visiteurs. Plus de 1 000 offres ont été proposées et environ 200 recrutements ont été annoncés par les entreprises.
Plus de 80 exposants sont attendus au Pavillon Baltard en octobre prochain. Le Pôle intercommunal de l'Economie et de l'Emploi sera présent pendant ces 2 jours, sur le stand commun aux villes de l'Est parisien.
Les demandeurs d'emploi bénéficieront également de plusieurs ateliers pour réaliser leurs curriculum-vitae, leurs lettres de motivation ou pour faire des simulations d'entretien d'embauche. Ceux qui souhaitent créer leur entreprise trouveront également toutes les informations utiles.

Les entreprises qui souhaitent réserver un stand ou faire paraître leurs offres lors du Forum, peuvent d'ores et déjà contacter Laurence Da Silva au 01 46 76 50 10.

**La Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne); Bry-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Mandé, Saint-Maur des Fossés et Maisons-Alfort.* ■

Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi
Espace Toffoli : 12, rue du Cadran ou 73, rue de Paris
Tél. 01 46 76 50 00
www.charenton.fr
www.carrefourdelemploi.com



EN BREF

◗ Nouveaux commerçants charentonnais

Institut Élixir Beauté
Institut de beauté
1, place Valois
(angle 31, rue de Paris semi piétonne)
Tél. 01 43 75 10 09
Le lundi de 14h à 18h30. Les mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h30. Le jeudi de 10h30 à 20h. Le samedi de 10h à 18h.



Les fées du cabanon
Embellissement d'intérieur, coup d'éclat du jardin et des terrasses
12, rue Thiébault
Contact : Emmanuelle Meyer
Tél. 06 22 50 13 13
lesfeesducabanon@yahoo.fr

◗ Faites-vous connaître

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez paraître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03.

◗ Contacts

Pour contacter Patrick Ségalat
patrick.segalat@charenton.fr

EN BREF

Les infos d'Aliaj

Séjours de vacances pour les 11/14 ans
Il est encore possible de s'inscrire pour un séjour de vacances du 4 au 17 août 2008, à Lourdes (Hautes Pyrénées) puis à Hendaye (Pyrénées Atlantiques). Au programme : rafting, kayak, spéléo, escalade, parcours aventure, randonnée, wave ski, kayak de mer ou encore visites du Pays Basque. Participation : entre 215 euros et 850 euros (selon les ressources de la famille)
Renseignements et inscriptions au 01 46 76 44 51

Eté 2008 : 80 jours de détente et de loisirs en Île de France !
Le Club 11/14 ans et l'Espas'Ados propose une programmation quotidienne d'activités dès le mercredi 2 juillet 2008. Chaque jour, des sorties ludiques, sportives ou culturelles sont organisées en Ile-de-France pour des groupes de 8 à 16 participants. Des "escapades" de 2 à 3 jours en camping sont programmées en bord de mer ou en forêt. Dans le même temps, un accueil et des animations ont lieu les après-midi au centre (repas, grands jeux, atelier multimédia, ateliers arts plastiques…). Pour une seule ou plusieurs journées, le fonctionnement du club s'adapte au mieux aux attentes des préadolescents et de leurs parents.
Au programme : parcours aventure, parc Astérix, piscine à vagues, équitation, motocross, roller, parc des félins, sorties à Paris, taekwendo, plongée sous-marine, BMX, canoë, ski nautique, bivouacs à la mer, Aquaboule-vard, cosmic lazer, zoo de Thoiry, atelier d'arts plastiques, atelier percussions…

Renseignements :
Tél. 01 46 76 44 5 1
Programmation et inscriptions :
Espace Jeunesse - Aliaj
7bis, quai de Bercy
www.aliaj.fr

Salle comble au T2R pour la représentation du Comité de Jumelage **Israël !**

La soirée spectacle organisée le 28 mai dernier par le Comité de Jumelage de Zichron-Yaacov, à l'occasion des 60 ans de l'Etat d'Israël a remporté un succès mérité.

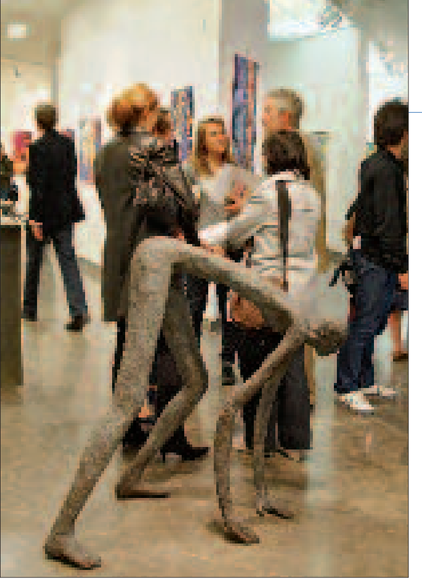
Cette belle soirée organisée par Monique Brouquier, Présidente, et les bénévoles du Comité de Jumelage, s'est déroulée dans une ambiance de fête et dans un T2R plein à craquer.
De nombreuses personnalités étaient présentes notamment Monsieur Oren Bar-El, Ministre conseiller auprès de l'Ambassade d'Israël en France et son épouse, Hervé Gicquel, 1er Maire-Adjoint de Charenton, qui représentait Jean-Marie Brétillon, et de nombreux élus.

Un spectacle musical inédit

Pour la première fois qu'elles se produisaient ensemble, la Troupe Adama et la Fanfare Klezmer d'Ile-de-France ont enflammé le T2R, avec un éblouissant enchaînement de chants, de danses et de musique, commenté par Lise Gutmann.
Ces deux formations réunies pour cette belle occasion, ont soulevé la salle d'enthousiasme jusqu'au chant final pour la Paix.
"*Nous sommes encore dans l'euphorie de cette soirée*", souligne Monique Brouquier. "*Je tiens à remercier le public qui a répondu nombreux à notre invitation et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée*". ■







Exposition Artists and Life : L'Art au service des **enfants handicapés**

Jusqu'au 28 juin, à l'Espace Art et Liberté, vous pouvez acquérir une œuvre au profit des enfants handicapés. Cette exposition-vente, placée sous le Haut Patronage du Ministère de la Santé et du Ministère de la Culture et de la Communication, a pour but de réunir des fonds destinés aux actions de l'Association des Paralysés de France pour Charenton

18 artistes peintres, 4 sculpteurs et 4 photographes internationaux, rassemblés par l'association Artists & Life, exposent leurs œuvres au profit des enfants en situation de handicap de la Ville de Charenton. Une grande partie du produit de la vente de ces œuvres reviendra à l'Association des Paralysés de France. Le but, à Charenton, est de favoriser les séjours de vacances adaptés, de compléter ou d'améliorer les appareillages existants ou encore de fournir du matériel informatique spécifique aux enfants handicapés de la ville.
Au-delà de la vente des œuvres, l'exposition trouve un prolongement dans le cadre d'ateliers pédagogiques en direction des scolaires et des centres de loisirs.
Le 5 juin dernier, le vernissage de cette exposition a eu lieu en présence des artistes, des membres d'honneur d'Artists & Life, de Jean-Marie Barbier, Président de l'Association des Paralysés de France et de nombreux élus.

En s'associant au travail de l'association Artists & Life, Charenton prouve une fois de plus que la culture constitue un formidable moyen de sensibilisation à la solidarité, au-delà des différences.

Jusqu'au 28 juin à l'Espace Art et Liberté
La Coupole - 3, place des Marseillais
Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h
Tél. 01 46 76 68 05
www.charenton.fr





Portes ouvertes de l'Atelier municipal d'Arts plastiques Pierre Soulages

Le samedi 21 juin, de 10h à 18h, sans interruption, partez à la découverte des royaumes disparus et appréciez la créativité des élèves de cet équipement culturel municipal !

Les portes ouvertes de l'Atelier municipal d'Arts plastiques Pierre Soulages vont se dérouler le samedi 21 juin, sur les deux sites : Pierre Soulages et Salle Camille Claudel. Nouveauté cette année, elles auront lieu de 10h à 18 h sans interruption.

■ *Civilisations et royaumes disparus*

L'exposition des travaux d'élèves aura pour thème cette année, "les civilisations et les royaumes disparus". Comme d'habitude, beaucoup de visiteurs sont attendus sur ces deux sites, pour découvrir les œuvres réalisées tout au long de l'année par les élèves de tous âges.

"Le thème de cette année nous a permis de découvrir ou redécouvrir des civilisations méconnues ou tout au moins mystérieuses. Des civilisations qui éveillent un certain frisson chez chacun d'entre nous", précise Sylvie Abélanet-Fléchet, Directrice de l'atelier municipal.

"En s'appuyant sur bon nombre de documents, de présentations d'objets d'art ou de rituels d'Océanie, d'Afrique, d'Amérique du nord, des Mayas et autres Aztèques, de visites du musée du Quai Branly, les élèves de tous les cours se sont livrés à cet imaginaire toujours présent".

Le visiteur découvrira totems, grotte fantastique, sculptures en terre, décors dignes d'Hollywood (toutes proportions gardées, évidemment !) et surtout dessins et peintures sur une quantité impressionnantes de supports différents.

Il y aura les démonstrations tant attendues des techniques de gravure, vitrail, modelage et moulage qui font la réputation de cet équipement culturel municipal.

■ *L'atelier prépare déjà la rentrée !*

La nouvelle brochure de l'atelier, contenant les fiches d'inscription sera distribuée lors des portes ouvertes, sur les deux sites. L'inscription des nouveaux élèves pourra avoir lieu dès le lundi 23 juin. A signaler la création d'un nouveau cours s'adressant aux préadolescents (6ème, 3ème), intitulé "Dessin-Manga Artistique" et dirigé par un artiste japonais Eijiro ITO. Il se déroulera le samedi de 10h à 12h. ■

Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages
87 bis, rue du Petit Château
Tél. 01 46 76 66 06

Salle Camille Claudel
9, place de la Coupole
Tél. 01 46 76 68 06

Portes ouvertes des ateliers d'artistes Samedi 21 et dimanche 22 juin de 14h à 20h

La Maison des artistes s'inscrit dans l'esprit du quartier de Valmy/Liberté. Composée de 30 ateliers-logements, elle abrite des artistes venant d'horizons divers, aux démarches et univers variés.

Peintres, sculpteurs, graveurs, designers, photographes, illustrateurs, scénographes s'y côtoient et contribuent largement à définir le caractère unique de ce lieu, imprimant de leurs personnalités et de leurs talents, la vie culturelle à Charenton.

Les portes ouvertes sont l'occasion d'apprécier le talent des artistes charentonnais. Samedi 21 et dimanche 22 juin, profitez de l'occasion qui vous est offerte de venir apprécier leur travail et d'entrer dans l'intimité sacrée d'un atelier d'artiste !

Maison des Artistes : 9, place de la Coupole - Informations au 01 46 76 68 05

Samedi 21 juin, **faites de la musique !**

Le 21 juin prochain, c'est la Fête de la Musique ! Sur l'initiative de la Communauté de communes, le Conservatoire municipal, l'Espace Jeunesse Aliaj, les terrasses des restaurants, la rue du Général Leclerc et la place Briand vont accueillir de nombreux chanteurs, groupes et orchestres. Demandez le programme !

Qu'ils soient amateurs ou professionnels, pour la fête de la musique, ils investiront différents lieux à Charenton et à Saint-Maurice, pour partager leur passion et faire bouger la ville au rythme de leur musique !

■ *Portes ouvertes du nouveau Conservatoire de Saint-Maurice*

La journée commencera à Saint-Maurice, dès 12h avec les portes ouvertes et l'inauguration de la nouvelle salle de sport et du nouveau Conservatoire Municipal de Musique et d'Art Dramatique Olivier Messiaen. Une inauguration étonnante, pleine de musique et de sport ! Quant à l'Hôpital Esquirol, il accueillera dès 16h un orchestre de jazz, la Marsangue, qui donnera un concert ouvert à tous, dans la Cour d'Honneur de l'Hôpital.

■ *Musique en fête à Charenton !*

Les élèves du Conservatoire municipal de musique André Navarra seront particulièrement à l'honneur pour cette fête de la musique, avec une représentation de l'orchestre du Conservatoire, des percussions traditionnelles et de la chorale d'enfants et d'adultes.
A l'Espace Jeunesse Aliaj, de 20h à minuit, soirée Tecktorap, avec RNB, slam, rap, DJs… Ambiance assurée pour tous !
Les commerçants seront aussi de la fête et ils seront nombreux à animer leurs commerces avec des groupes musicaux.
Le temps fort de la fête aura lieu place Aristide Briand, de 19h à 23h avec la prestation musicale de l'atelier Chant Aliaj, animé par Clémence Gégauff, Independant Square, groupe pop-rock de jeunes musiciennes de Saint-Maurice ainsi que Inti, ska inca et ses rythmiques ensoleillées qui invite à la danse et aux voyages…
Et pour clôturer cette belle journée musicale, place à la danse, aux rythmes chaloupés, à la salsa avec Alfredo Cutufla y su Charanga Nueva. Grand virtuose des timbales, il fera vibrer la place Briand au rythme de la salsa vénézuélienne ! ■

Renseignements :
01 71 33 51 20
Retrouvez le programme de la Fête de la musique sur :
www.charenton.fr et www.ville-saint-maurice.com


Nouvel Espace des Arts et des Sports de Saint-Maurice



Jeux et musique rue du Général Leclerc
Samedi 21 juin de 16h à 19h

Le groupe de jazz "JAF Collectif Band" assurera l'animation musicale dans la rue du Général Leclerc. Il interprètera les grands standards de Jazz, des chansons des années 40 de Cole Porter, Gershwin, Rodgers and Hart...
Les commerçants vont sortir de leurs boutiques, s'installer dans la rue et proposer des animations et un goûter aux enfants.
Au programme des animations : la pêche à la ligne, le petit cow-boy, chamboule tout, dessin aveugle, passe-boule, la pêche à la bouteille, la chasse aux pinces à linge…
Goûter et dégustations assurés par les commerçants.
Nombreux lots à gagner !!!





Un prestigieux
concert de la chorale italienne

Voix sublimes, direction prestigieuse du Maestro Emiliano Esposito, la Corale Lirica Valtaro a fait résonner les voûtes de la Chapelle de Conflans.

Dimanche 1er juin, la chorale de Borgo Val di Taro se produisait devant un parterre de Charentonnais et de personnalités telles qu'Alessandro Levi-Sandri, Consul Général d'Italie en France, Pier Luigi-Ferrari, Vice-Président de la province de Parme, Claudio Barelli, Conseiller municipal de Borgo Val di Taro, Hervé Gicquel, 1er Maire-Adjoint, Valérie Fruaut, Maire-Adjoint chargé de la Culture et de la Jeunesse, Noëlle Morel, Directrice du Conservatoire municipal André Navarra et Lidia Mantovani, Présidente du Comité de jumelage Italie.

Balayant un répertoire allant de Donizzetti aux grands airs de Verdi en passant par Rossini, elle a montré avec talent la riche étendue de son interprétation.

Les Charentonnais ont été particulièrement subjugués par la voix de la soprano Livia Campanella ainsi que par les voix masculines des solistes, accompagnées au piano avec brio par la pianiste Azusa Kubo.

Pour illustrer en musique les liens culturels tissés entre les villes jumelées Charenton et Borgo Val di Taro, la chorale du Conservatoire André Navarra de Charenton est venue rejoindre la chorale italienne pour l'interprétation du célèbre air de Nabucco de Verdi.

Applaudissements à tout rompre, ovation, tous ont été unanimes sur la haute qualité de ce concert. ■





L'Académie de danse se produit en faveur de la recherche contre le **cancer**

Fidèle dans son action en faveur de la lutte contre le cancer, les élèves de l'Académie de danse se produiront sur la scène du Théâtre des 2 Rives le 29 juin à 14h.

Au total, 250 enfants de 4 à 50 ans évolueront dans des chorégraphies en solo, duo ou trio. Sur des musiques classiques ou d'opéras adaptées, Fauré, Bizet, Tchaïkovsky, Strauss, les élèves seront réunis cette année autour du thème "le Temps d'une rose" où chaque chorégraphie se rapportera à une rose portant le nom d'une célébrité.
Ils danseront comme les années précédentes avec leur cœur pour aider la recherche pour la lutte contre le cancer.

Et pour terminer en apothéose ce gala chorégraphié par Jean-Hugues Tanto, un couple de danseurs solistes de l'Opéra de Paris viendra effectuer des variations, en solo et en duo. Un moment à ne pas manquer... ■

Dimanche 29 juin à 14h au T2R
Tarif : 12 euros, réduit : 10 euros

Claude Genini décroche une médaille d'or aux Championnats de Paris **de tir à l'arc**



Chez les Genini, le tir à l'arc, c'est une histoire de famille qui se concrétise aujourd'hui par une belle médaille d'or !
Pratiquant depuis 28 ans ce sport au Club Paris XIIe, ancien club de Charenton, Claude Genini n'a cessé de s'entraîner, de progresser et de multiplier les compétitions. A son actif : une vingtaine de Championnats de France avec la position de 4e comme meilleur résultat, des Championnats régionaux d'Ile de France avec une place de 1er par équipe, une place de 2e. Chaque compétition toutes disciplines confondues, tir en salle, fédéral, longue distance, beursault, est pour lui un nouveau challenge. Egalement Champion de Paris, il rassemble chez lui une collection de médailles avec à chaque fois le podium en 1er, 2e ou 3e position. Son dernier titre est 1er en catégorie beursault aux Championnats de Paris. *"Ce qui me plaît dans le tir à l'arc, c'est qu'il s'agit d'un sport de concentration. Le tir à l'arc a véritablement été un coup de foudre pour moi. J'ai suivi une initiation lors d'un séjour en montagne et à mon retour de vacances je me suis aussitôt inscrit dans un club auquel je suis resté fidèle. Ma fille et mon fils m'ont suivi dans cette aventure. Ma fille a pratiqué pendant 14 ans, elle a aussi quelques titres derrière elle, Championne de France benjamine, mon fils durant 8 ans a suivi la même voie et a remporté le titre de Champion de Paris. Quant à ma femme, elle en a fait trois ans mais malheureusement elle a dû arrêter pour des raisons de santé"*. Mais la relève est déjà assurée puisque ses petits-enfants de 6 et 8 ans lui demandent déjà d'en faire ! ■

GROUPE "CHARENTON-DEMAIN"

Foire du Trône : le manège continue !

Une nouvelle fois, les communes riveraines du Bois de Vincennes, et particulièrement Charenton, ont été mises devant le fait accompli : la ville de Paris a décidé unilatéralement de prolonger la durée de la Foire du Trône d'une semaine, soit 9 semaines.
Cette manifestation s'est donc prolongée jusqu'au 25 mai suivie bien sûr du temps de démontage.

Aucun argument sérieux n'a pu justifier cette prolongation, sinon le puissant lobby des forains.

Certes, le Bois de Vincennes appartient à Paris et son Maire a autorité sur son territoire. Mais, les nuisances sont subies par les communes riveraines et par leurs habitants.

Le bruit, la circulation difficile, le stationnement anarchique, la délinquance... les Charentonnais ne connaissent que trop les problèmes générés par la Foire, au mépris de la Charte de protection du Bois de Vincennes, pourtant signée avec le Maire de Paris en 2004.

Il faut qu'un nouvel emplacement, mieux adapté à l'ampleur de cette manifestation et à ses 4 millions de visiteurs, soit rapidement trouvé.
Après tout, Paris était prête à dégager des terrains pour accueillir les Jeux Olympiques. Pourquoi pas pour la Foire du Trône ?



Les élus du groupe "Charenton-Demain"

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

Des logements sociaux oui, mais pourquoi pas partout ?

La loi de Solidarité et de renouvellement urbain (SRU) impose que le nombre de logements sociaux représente au moins 20% du total des résidences principales dans notre ville.
Charenton-le-Pont respecte ce seuil, **mais sommes nous pour autant un élève exemplaire ?**
La majorité des logements a été construite avant 1973 et 99% d'entre eux sont situés sur le quai des carrières, le long de l'autoroute A4 ou des voies ferrées.
L'éternel obstacle à la construction de nouveaux logements serait selon la majorité municipale "*la faible disponibilité du foncier à Charenton*".
C'est pourtant plus de 1000 logements qui ont été construits, dans tous les quartiers de la ville, depuis 2001 et on nous annonce deux gros projets immobiliers et urbanistiques : le quartier des 4 vents (rue Gabriel Péri) et le quartier de Bercy.
Une belle occasion se présente donc d'introduire un peu de mixité sociale dans notre ville.
Or nous savons déjà qu'il n'y aura pas de logements sociaux accessibles aux familles rue Gabriel Péri.
Quant au quartier de Bercy, encore à l'état de projet, il n'y a nulle trace de logements sociaux dans le programme de la majorité municipale.
Selon nous : ce ne sont pas les terrains qui vont manquer mais la volonté politique.

Le 30 mai 2008



G-M BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

Pour une politique communale en faveur de l'environnement !

Le respect de l'environnement dans notre commune ne se mesure pas au nombre de distinctions obtenues au concours des villes fleuries. Il se vérifie dans une politique globale qui prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne. Nous citerons deux exemples pour illustrer ce propos.
Lors du dernier conseil municipal, une délibération sur la réfection du toit de l'école Desnos a été proposée au vote. Notre groupe a fait observer que les travaux envisagés ne prévoyaient pas l'installation de capteurs solaires. Il nous a été répondu que "le retour sur investissement s'étalait sur 30 ans", mais rien n'appuie cette affirmation.
Nous souhaitons que soit menée, préalablement à toute réhabilitation d'un bien communal, une étude sur les aménagements en matière de réduction d'énergie.
Dans le même esprit, nous vous invitons à observer les trottoirs de la ville : ils sont pulvérisés d'insecticides, pesticides et désherbants qui s'évaporent par voie aérienne et sont respirés par les enfants et animaux domestiques. Ces pesticides se déversent par temps de pluie dans les caniveaux, rejoignent la Marne ou la Seine et participent à la pollution des cours d'eau.
Nous demandons l'utilisation si possible de procédés biologiques et l'information au préalable des Charentonnais.
Notre groupe attaché au respect de l'environnement et au développement durable demande l'application des recommandations du Grenelle de l'environnement dans notre ville : développement des énergies renouvelables, recherche d'économies d'énergie, utilisation de méthodes moins nocives pour l'environnement et la population.



Marie-Hélène Rougeron Conseillère municipale et les élus du groupe "Charenton en Mouvement "

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

MARS 2008
DALE-MARTIN Stella, MONNIER-LEPOIVRE Aïdan, NAJEAU-EKOKA Willem.

AVRIL 2008
NÉDELLEC Romane, NATAF Nicolas, BONOS Valentine, BIÉ Nathan, ZADI-NALDET Shayna, MAINI Anya, ZEMMIT Zoé, ATTAL Sacha, HELLEMOT Hermann, GANES Lucas, PAEMELAERE Quentin, GUSTIN Aristide, ELBAZ Sacha, GAUTIER Jade, ROBLOT-MEFITEH Mathis, DELACOUR-VAZ Louis, HORNBERG Elya, FRANCHI Lucie, KOUADIO Naomie, de BRIE Lilou, ERHAEGHE Jules, ETÈVE Charline, SABOURIN Gabriel, KHAMMAR Mehdi, VIGUIER Emilie, AUBRY Chloé, TAZARO Esther, LEVENEUR Mathis, BERRAUD Sacha, ACHARD DE LA VENTE Gustave, MARINI Lucas, ROCARD Axel, HUGHES Olivia, RIANDEY-CHONG Benjamin, DI COCCO Oscar, MENAGER Léandre, KHEDIMI Amir, MESMIN D'ESTIENNE Hannah, VACLIN Arthur.

MAI 2008
SMADJA Noah, SOCCOL Emery 1er jumeau, SOCCOL Esther 2ème Jumelle, QUESADA BIART Valentin, CORNEBOIS Lara, ANDREESCU Lucas, AHAMADA Rahim, LEBRUN Quentin, CISINSKI Chloé, BRIÈRE-LE CARRER Annael, BLADEK Marie-Gabrielle, LAFLEUR Léo, BERTAUX Nathan, MANTEAUX Lucie-Linh, TRAN Elodie, NTSEYEP Christian, BOURGAIN Maxime, MAUVILAIN Lalie, NOLOT Albert, VERDERAME Lana, TAHRI Victor, CHALDER-TEL Othaliann.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

AVRIL 2008
CALVO Julie et TOUIL Franck, CARLIER Yvonne et SOUBIROU Patrice, CARDIN Annie et SINTÈS Marc, KASRI Isabelle et LAFLEUR Thierry, PAMPIN Valérie et HAMRELAINE Fatah.

MAI 2008
SARGET Eliane et AZINCOTT Hervé, BENACEF Hadjer et BELDJOUDI Nassim, ZINE Aïcha et BEN BOUSSAD Azeddine, GROLLET Laurence et DELALANDE Thibaut, RIGHES Alexandra et ROMEO Rocco, MEDDOUR Damia et ABED Karim.

Décès

Avec nos sincères condoléances

DÉCEMBRE 2007
HENRY Mathilde Vve BELLANGER (transcription reçue le 22 mai 2008).

MARS 2008
LARROUY Norbert, MERCIER Raymonde Vve VARLET.

AVRIL 2008
ADAM Michèle Epouse AURIAC, BROQUET Pierre, DEWERDT Jean, ABBES Claude, ROYER Raymonde Vve HELDENBERGH, LE BÉLENGER Simone Vve VILLOU, LÉVY Albert, GRAMINY Georgette Vve MICHEL, LENOIR Albert, LORIN Raymond, SUISSA Alice Epouse SLAMA.

MAI 2008
GOBÉ Maurice, DELAHAYE d' ANGLEMONT Denyse Vve LOUP, LAO Jean, CISSÉ Awa Epouse KEITA, MONDEL Pierre, BOURGEOIS Charlotte Vve DELDICQUE, DORÉ Geneviève Vve GUICHEMAN, PINON Marie-Claude, MAITRE Jeannine Epouse CASSARA, ATTALI Jacob.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en juin1992 doivent venir se faire recenser de juin à septembre 2008. Ceux nés en juillet 1992 doivent venir se faire recenser de juillet à octobre 2008.Ceux nés en août 1992 doivent venir se faire recenser d'août à novembre 2008.
Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.
Pièces à fournir :
- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.
Au Service Etat civil - 16, rue de Sully.Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15. Le samedi de 8h30 à 12h.

ATTENTION : après le 5 juillet, la permanence du samedi matin sera supprimée et reprendra le samedi 6 septembre 2008.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 26 juin à 19h30 en Mairie.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 4e samedi du mois (samedi 28 juin 2008) et le 2e mercredi du mois (mercredi 9 juillet 2008).

Urgences médicales SAMI

En soirée et le week-end, ayez le réflexe SAMI, faites le 15.
Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche de 8h à 24h. Appelez le 15.



Enquêtes INSEE

Jusqu'au 28 juin, l'INSEE réalise une enquête sur "les ressources et les conditions de vie". Une deuxième enquête sur "les loyers et les charges" se déroulera du 23 juin au 16 juillet 2008. Ces enquêtes, reconnues d'intérêt général et de qualité statistique, sont obligatoires.
Quelques familles charentonnaises recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Pharmacies de garde

- Dimanche 22 juin
Mortillaro - 58 bis, quai des Carrières
Tél. 01 43 68 43 50
- Dimanche 29 juin
Nguyen -14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32
- Dimanche 6 juillet
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanche 13 et lundi 14 juillet
Nocturne - 21, av de L. de Tassigny
Tél. 01 43 68 06 61



CHARENTON MAGAZINE
Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la Communication
Tél. 01 46 76 48 12

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Corinne Bellotte - Denis Bansard - Olivia Peresson
© photos : C. Boichot - G. Boynard - I. Stéfan - C. Vilmen - Fotolia
1ère de couverture : conception graphique Studio Desailly • Visuel : création de l'Atelier municipal Pierre Soulages • Photos : Thierry Nava, Denis Desailly.
Mise en page : Jean-Marc Hillereau
Site Internet : www.charenton.fr
Impression : Actis


La Communauté de communes organise
Samedi
21 juin 2008
Charenton-le-Pont
Faites de la musique !
Saint-Maurice
Renseignements : 01 71 33 51 20
www.ville-saint-maurice.com ou www.charenton.fr
LCL